

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque Populaire lance le Prêt Zéro Désert Médical pour faciliter l'installation des professionnels de santé

Paris, le 22 mai 2024

Banque Populaire se mobilise en faveur de l'accès aux soins dans tous les territoires et propose à ses nouveaux clients professionnels de santé le Prêt Zéro Désert Médical. Ce prêt à taux 0 % d'un montant allant jusqu'à 20 000 euros répond notamment à l'enjeu sociétal majeur de la désertification médicale en favorisant l'installation de nouveaux praticiens.

Le Prêt Zéro Désert Médical de Banque Populaire, d'un montant de 3 000 à 20 000 euros et d'une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans, peut être cumulé avec d'autres prêts. Il permet de couvrir divers besoins tels que l'installation, l'achat de patientèle, le développement de l'activité et des travaux.

Ce nouveau financement s'inscrit dans la volonté de Banque Populaire de soutenir la filière santé, avec pour objectifs d'accompagner les soignants de leurs études à la retraite, de faciliter l'accès aux soins dans tous les territoires et de promouvoir l'innovation en santé.

Banque Populaire a multiplié les initiatives cette année dans ce sens, avec le lancement de la plateforme de conseils et d'expertises NextSanté, une offre pour la gestion du tiers payant et l'avance de trésorerie ainsi que la mise à disposition d'une enveloppe de prêts BEI à taux bonifié de 150 millions d'euros pour l'installation et le développement des professionnels de santé. Enfin, Banque Populaire a conclu deux partenariats majeurs, l'un avec la Fédération nationale des étudiant.e.s en sciences infirmières (FNESI), et l'autre avec l'association France Biotech afin de promouvoir le développement de la filière HealthTech.

Pour Pierre-Laurent Berne, directeur du Développement Banque Populaire : « Le Prêt Zéro Désert Médical s'inscrit dans la stratégie de Banque Populaire de devenir le banquier de référence de la filière santé. Ce nouveau prêt à taux 0 % vient compléter les nombreuses initiatives lancées cette année pour accompagner les étudiants et les professionnels de santé ainsi que les entreprises innovantes de la filière HealthTech. L'accès aux soins pour tous dans tous les territoires est un enjeu majeur de notre société sur lequel Banque Populaire est aujourd'hui pleinement mobilisée. »



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Fanny Kerecki : 06 73 76 38 98 - fanny.kerecki@bpce.fr - groupebpce.com

banquepopulaire.fr

